

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 mai 2023

Frais bancaires : notre groupe engage une meilleure protection des Français en situation de fragilité bancaire

Les sénatrices et sénateurs du groupe Socialiste, Écologiste et Républicain (SER) ont présenté une proposition de loi visant à renforcer l’accessibilité et l’inclusion bancaires. Ils regrettent que la droite ait supprimé une partie essentielle de ce texte, qui prévoyait de lutter contre les inégalités d’accès aux services bancaires sur le territoire, tout en se satisfaisant de l’adoption, sous une forme certes allégée, de plusieurs de leurs propositions pour améliorer le quotidien des Français en situation de fragilité bancaire.

Les Français subissent encore les conséquences de la crise sanitaire et sont touchés de plein fouet par l’inflation, en particulier sur les produits alimentaires. Dans ce contexte, avoir accès à des services bancaires à un prix abordable est un enjeu majeur. De plus, faire en sorte que les banques demeurent présentes par le biais de distributeurs automatiques de billets, en particulier en zone rurale et dans les quartiers populaires, est un enjeu politique réel : les pouvoirs publics ne peuvent se satisfaire d’une situation dans laquelle les différences d’accès à ces services essentiels, loin de se résorber, se creusent.

Nous sommes loin du compte aujourd’hui. Avec la multiplication des fermetures de distributeurs automatiques de billets, il risque de devenir de plus en plus difficile de retirer de l’argent liquide pour les achats du quotidien, et ce dans de nombreux territoires. Le groupe SER regrette que la majorité sénatoriale, avec le soutien du Gouvernement, ait refusé l’engagement d’une politique publique ambitieuse à la matière, refusant une nouvelle fois de prendre de vraies mesures pour soutenir les territoires ruraux et populaires.

Il note cependant avec satisfaction que le volet social de sa proposition de loi, quoique modifié, ait reçu un accueil plus favorable de la Haute assemblée. Les Français les plus modestes sont pénalisés par des offres de crédit inaccessibles ou des frais bancaires prohibitifs. Une grande partie des recettes générées pour les établissements bancaires, qui enregistrent des bénéfiques records ces dernières années, proviennent d’ailleurs des personnes les plus fragiles, ce qui est profondément injuste.

Réduire le montant des découverts et des frais bancaires, rendre plus accessibles les offres de crédit proposées aux personnes les plus fragiles et renforcer l’information que les établissements bancaires doivent fournir à leur client les plus modestes : Avec l’adoption en première lecture de ce texte, le groupe SER ouvre la voie à une amélioration du pouvoir d’achat de nos concitoyens les plus modestes.

Chefs de file :



Rémi Féraud
Sénateur de Paris



Jean-Claude Tissot
Sénateur de la Loire